

N°31

Lo Cascanhòl

Le journal de la commune d'AIGUEFONDE

Juin 2018



ZOOM SUR
LE SENTIER RANDONNÉE DÉCOUVERTE
DU PATRIMOINE D'AIGUEFONDE



Madame, Monsieur,

Après cet interminable hiver pluvieux, nous avons voulu la « une » de ce 31^{ème} numéro fleurie et printanière ! A l'image des magnifiques paysages que vous pourrez découvrir en parcourant le nouveau sentier du Patrimoine qui vous est présenté en pages 12 et 13. Nous devons cette réalisation qui met en exergue notre patrimoine historique et naturel au travail et à la volonté des membres du Conseil des Sages. Pour la municipalité, la création des Conseils Participatifs (celui des Jeunes et des Sages) avait pour objectif de permettre à leurs membres de participer à la vie citoyenne de notre commune. Le travail accompli depuis maintenant plus de 3 ans, avec d'abord l'exposition sur le thème de l'eau et maintenant ce sentier de randonnée, démontre la pertinence de l'initiative. Merci à tous les membres du Conseil des Sages pour ce formidable travail, mis aujourd'hui à disposition de tous.

Nous avons déjà évoqué le projet de rénovation et d'extension de l'école maternelle de Fontalba. Le travail sur ce sujet a démarré avec le choix du Cabinet d'architectes Cabrol de Castres, qui avait travaillé sur les travaux de l'école primaire. Le montage des dossiers techniques et financiers sont en cours et nous espérons un début des travaux pour le dernier trimestre de cette année. Une présentation publique sera proposée après une phase de travail avec l'architecte et une phase de concertation avec les utilisateurs des locaux (enseignants, personnels mairie, animateurs....).

Une réunion publique pour faire le point sur le budget 2018 et les projets sera organisée le 28 juin prochain en mairie. Ce rendez-vous nous permettra de marquer un point d'étape à un peu plus de la moitié du mandat.

La saison printanière est bien sûr propice à de nombreuses activités, avec comme moment incontournable la fête du village les 8, 9 et 10 juin prochain.

Notre commune poursuit ses projets avec un état d'esprit ouvert, rigoureux et volontaire, pour garder des services efficaces pour le plus grand nombre et un cadre de vie le plus agréable possible.

Bel été à tous,

Fidèlement à vous,

Vincent GAREL
Maire d'Aiguefonde

Conseiller Régional délégué aux transports
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

ETAT CIVIL du 1^{er} janvier au 15 mai 2018

NAISSANCES

Camille CORBIÈRE, le 17 janvier
Amy AFONSO, le 27 janvier
Andoni SANTOS BASSOUES, le 28 janvier
Louis POTIER, le 30 janvier
Ibrar OMARI, le 22 mars
Aubin VIDAL, le 30 avril
Nina MENOÛ, le 3 mai

DÉCÈS

Antonia GONZALEZ veuve AGUILERA,
le 6 janvier
Benigno BARREIRO MARTINEZ,
le 10 février
Patrick ANDASE, le 5 mars
Marie ESCANDE, le 13 mars
Jean MUNOZ, le 5 avril

MARIAGE

Sylvain MOERMAN et Marine VIDAL, le 12 mai

SOMMAIRE

Edito
Sommaire, état civil p. 2

Evénement
10^{ème} Ronde
Aiguefondaise : le bilan p. 3

Vie Communale
Retour en images p. 4

Ecole Saint-Alby p. 5

Foyer de Calmon
US Aiguefonde p. 6

Bibliothèque d'Aiguefonde
Travaux p. 7

Page jeunes p. 8-9

Nos Entreprises
Arts de Fronze p. 10

Ascenseurs Saulière p. 11

Zoom sur ...
Le sentier randonnée
découverte du patrimoine
d'Aiguefonde p. 12-13

**Informations
municipales** p. 14

**Informations
intercommunales**
p. 15 à 17

**Conseils
Municipaux** p. 18 à 22

Agenda p. 23

**Aiguefonde
en Fête** p. 24

10^{ÈME} RONDE AIGUEFONDAISE : LE BILAN



Avec 105 concurrents pour la course adultes, 85 randonneurs et une vingtaine d'enfants, ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à la 10^e édition de la Ronde Aiguefondaïse. Une petite baisse du nombre de coureurs qui s'explique peut-être par le changement de date mais succès toujours aussi présent pour la randonnée.

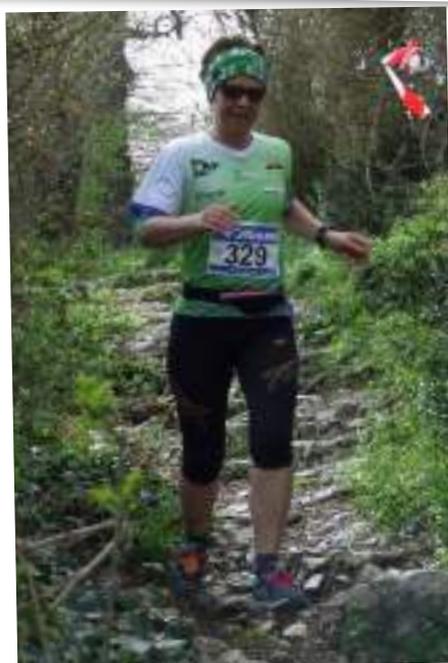
Côté résultats ce sont Ouari SOUALEM chez les hommes et Christelle BERTRAND chez les filles qui se sont imposés.

Peu d'incidents à déplorer sur la course hormis une entorse de la cheville pour un participant et un problème de balisage au niveau de la grotte de LACALM pour d'autres.

Après la remise des récompenses et l'apéritif offert par les organisateurs, c'est le groupe ALKALINE qui s'est chargé d'animer la soirée pour fêter comme il se doit les 10 ans de l'épreuve.

L'ensemble des membres de "Courir Ensemble AIGUEFONDE" remercie toutes les personnes qui ont participé à cette journée avec une mention spéciale pour le comité des fêtes d'AIGUEFONDE et les bénévoles d'Hôpital Sourire pour leur aide dans l'organisation de la course.

Rendez vous le week-end du 6 et 7 Avril 2019 pour la 11^e Ronde Aiguefondaïse !



RETOURS EN IMAGES

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



YAKAMOZ



REPAS DES AÎNÉS



VŒUX AUX ASSOCIATIONS



BAL OC



AUBADE EUPHONIA



AUTAN DE BLUES



ECOLE ST ALBY



La classe des CE2 participe cette année au projet : « Les paysages, le parc et moi », en partenariat avec le parc naturel du Haut-Languedoc. Dans le cadre de ce projet, la classe a échangé avec une autre classe située dans le département de l'HERAULT à Saint Gervais Sur Mare. L'objectif de ce projet est de se familiariser et de mieux connaître l'environnement qui nous entoure (les paysages, le climat, l'histoire,...) et d'en découvrir d'autres. Nous sommes donc allés découvrir notre village et ses richesses : la grotte de LACALM, le château, Le FOURCHAT, les lavoirs et nous avons préparé une visite guidée (histoire, jeux, rallye photos) pour nos correspondants qui sont venus le jeudi 3 mai. Nous avons découvert leur village le lundi 14 mai.



Journée santé à l'école de St Alby



Mardi 27 mars, plusieurs intervenants (enseignants, infirmières, médecins retraités) sont venus à l'école pour sensibiliser les élèves de CM à la prévention des maladies cardiaques lors d'une journée consacrée à la santé. Il y a eu plusieurs ateliers autour de ce thème : massage cardiaque, alerter les secours, vidéos sur la santé, prévention tabac... Le code magique c'est 0 - 5 - 60 (0 cigarette, 5 fruits et légumes par jour - 60 min d'activités physiques) ! Une journée bien remplie lors de laquelle les enfants ont appris de nombreuses choses importantes sur la santé qu'ils pourront transmettre aux autres.

FOYER DE CALMON



Le Foyer de CALMON est très impliqué et très actif dans la commune depuis plusieurs années en proposant de nombreuses activités régulières (vannerie, yoga, musculation, gym, Espagnol, Anglais, peinture à l'huile) dans les salles mises à sa disposition par la municipalité et en participant à des événements majeurs tels que les « Petits Bonheurs d'Automne ».

Mais il sait aussi véhiculer l'image dynamique de la commune d'AIGUEFONDE en prenant part à des manifestations extérieures. Cette année il a été notamment présent à Mazamet lors des « Floriales » les 28 et 29 avril, ainsi qu'à la « Fête des fleurs » de SAINT AMANS-SOULT le 8 mai en proposant un stand de vannerie. Lors de la dernière assemblée générale Patrick BRENAC a remplacé Jean-Pierre CLARENC au poste de secrétaire. Si vous souhaitez de plus amples renseignements vous pouvez contacter Marie-Jo HERRERO, trésorière au 05 63 61 33 60.

US AIGUEFONDE



Le tournoi de l'US Aiguefonde s'est déroulé le week-end de pentecôte sous un beau soleil. Ce sont 76 équipes, soit 740 enfants, qui étaient présentes. Dans la catégorie U9 l'équipe de Saissac s'impose en finale. En U11 victoire de St Juéry devant l'équipe d'Aiguefonde. Enfin dans la catégorie U13 se sont les joueurs du FC Thoré qui s'imposent là aussi contre l'équipe d'Aiguefonde. N'oublions pas nos petits U7 qui étaient présents samedi toute la journée.

Le Crédit Agricole de Mazamet a profité de cette manifestation pour remettre une subvention de 1200 euros à l'US Aiguefonde qui servira à l'achat de matériel pour l'école de foot.

BIBLIOTHEQUE D'AIGUEFONDE

À LA SALLE POLYVALENTE DE FONTALBA



La nouvelle équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir et de vous communiquer le nouveau calendrier d'ouverture qui inclut des mercredis pour les jeunes et moins jeunes. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont fait des dons de livres, ceci nous a permis de renouveler ou de compléter votre bibliothèque gratuite pour tous. Fermeture juillet et août pour rénovation de la salle – merci à la municipalité.



OUVERTURE DE 15H À 18H LES :
MERCREDI 13 JUIN - JEUDI 14 JUIN
MERCREDI 27 JUIN - JEUDI 28 JUIN

A LA RENTREE : (aux mêmes horaires)
JEUDI 13 SEPTEMBRE - MERCREDI 19 SEPTEMBRE
JEUDI 27 SEPTEMBRE - JEUDI 11 OCTOBRE
MERCREDI 17 OCTOBRE - JEUDI 25 OCTOBRE

Nous sommes toujours à la recherche de livres et bd enfants et adolescents en très bon état.

TRAVAUX



Espace propreté à St Pierre



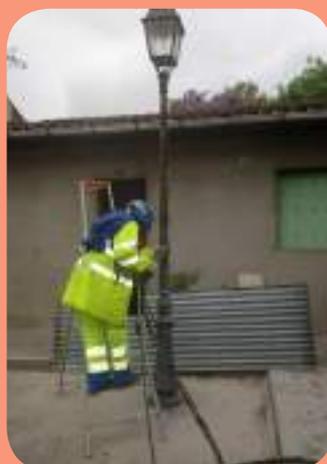
Isolation par l'extérieur des locaux de la ruche



Nettoyage du clocher de l'église



Peinture de la porte de l'église Ste Claire



Sablage des candélabres à St ALBY



Rafraîchissement des panneaux d'information



Réparation sas entrée mairie

MJC AIGUEFONDE

VACANCES SCOLAIRES AU BERCAIL



Lors des vacances scolaires, le Bercaïl est ouvert et tourne à plein régime. La MJC propose aux jeunes différentes activités ainsi que des échanges avec les autres MJC. Les activités phares de ces dernières vacances d'avril 2018 étaient Paintball, sortie sur Toulouse (Warrior Adventure/Bowling), initiation golf, piscine à l'Archipel et diverses activités et jeux sportifs et collectifs. Durant ces vacances, nous avons proposé une animation en partenariat avec le Club de basket de Mazamet et la MJC de Mazamet.



Deux jeunes du Bercaïl, Charlène et Morgane, se sont proposées pour organiser un Escape Game sur une après-midi. Le but est de faire résoudre des énigmes aux joueurs pour leur permettre de sortir d'une salle fermée à clé en un temps limite.

Nous avons également proposé aux jeunes de plus de 13 ans un chantier de rafraîchissement des fontaines et lavoirs d'Aiguefonde. Cela leur a permis de bénéficier de tarifs attractifs pour certaines activités.



L'été promet d'être chaud, entre chantier loisirs jeune et séjour au Cap d'Agde : le Bercaïl sera le premier repère des jeunes aiguefondais. Par ailleurs, suite à une forte demande pour le séjour, seront prioritaires les jeunes de plus de 12 ans.

D'ici l'été, nous organisons deux soirées pour les jeunes de 20h à 22h30 au Bercaïl les vendredis 25 mai et 22 juin 2018. La dernière clôturera l'année scolaire autour d'un barbecue.

VACANCES SCOLAIRES À LA RUCHE

La Ruche est ouverte toutes les vacances scolaires pour les 3-9 ans. Les animateurs proposent différentes activités aux enfants : scientifiques, musicales, motrices, sportives, manuelles et culinaires. La Ruche propose également des sorties à la journée : au Parc animalier Exoticamis et une sortie équitation.

La Ruche a organisé, durant les vacances d'Avril, une rencontre inter-MJC sur le thème du Push-car. Ce rendez-vous a proposé aux enfants une course de Push-car avec celui qu'ils ont construit durant les vacances de Février.

Les enfants découvrent donc de nouvelles activités et développent leurs capacités de vie en collectivité. Le but de la Ruche est de pouvoir proposer ces activités au plus grand nombre d'enfants et de favoriser la diversité des publics.

L'Été se prépare avec l'équipe d'animation. De nombreuses activités, sorties et mini-séjours sont prévus. Les programmes devraient sortir fin Mai.

CARNAVAL DE LA MJC



Le Samedi 24 Mars 2018, la MJC d'Aiguefonde a proposé aux habitants son Carnaval. Cette année, le thème était les Dessins Animés. Les enfants et les parents ont donc inventé des costumes plein d'ingéniosité (super-héros, Titeuf, Princesses et animaux de dessins animés ...).



Malgré le mauvais temps, nous avons fait des rondes et des danses autour de Mr Carnaval, qui était une tour de château. Nous avons pu lui dire adieu entre deux averses.

L'évènement s'est poursuivi par le traditionnel défilé et par l'élection du plus beau déguisement.

Il s'est terminé par un apéritif offert par la MJC et un repas avec grillades et friandises.

SOIRÉES « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Les soirées jeux de société sont ouvertes à tous, un vendredi par mois. Un animateur de la MJC propose différents jeux en équipe ou en individuel.

Pour tous renseignements sur les actions de la MJC, vous pouvez nous contacter au 05.63.98.24.27 ou auprès de Benoit, animateur-coordonateur, au 06.01.46.53.87.

ARTS DE FRONZE



L'art a toujours été présent dans la vie de la céramiste Cécile GASC. « Enfant, j'ai fréquenté l'atelier d'une potière de Mazamet – Adolescente j'ai rêvé de m'inscrire aux Beaux Arts de Toulouse, mais la vie en a décidé autrement » se souvient-elle

C'est en 2012 qu'elle crée « ARTS DE FRONZE » une boutique-atelier à Mazamet où ces œuvres côtoient celles d'autres artistes.

En 2015, l'enfant du pays revient sur ses terres et ouvre son propre atelier dans une ancienne dépendance de la maison familiale à Saint Pierre de Fronze. Un lieu propice à la création, vaste et lumineux, largement ouvert sur la nature environnante. « Dès que je me lève, je n'ai qu'une envie, me retrouver ici. Travailler la porcelaine est un métier – passion » dit-elle dans un grand éclat de rire. Une passion qu'elle aime faire découvrir et partager en proposant des cours pour adultes les mardi et vendredi après-midi.

Tout commence pour Cécile en 2007, avec l'inscription à l'Ecole Municipale des Beaux Arts de Castres. Le programme mêle peinture, sculpture, graphisme, cours théoriques et pratiques, et beaucoup de travail personnel.

Au cours d'un stage, elle croise la route d'une potière, redécouvre le modelage et le travail de la terre. Cécile poursuit sa formation à l'Institut des Métiers de l'Art et de l'Artisanat (IMARA) de Revel.

Sa rencontre avec Michel GOLDSTYN, potier renommé pour son travail avec la porcelaine, va être déterminante pour elle. Il devient son maître de stage pendant un an et lui transmet sa passion.

Cécile travaille la porcelaine au tour ou à la plaque, pour lui donner la forme d'assiettes, coupes, bols, tasses, saladiers, ou encore camélias et bijoux...

Toutes ses pièces sont uniques et faites à la main. Cécile s'amuse avec les couleurs, surtout le bleu, sa couleur favorite ! Elle cherche de nouveaux mélanges de matière, comme ses pièces en porcelaine et grès noir.... « Je me perfectionne et j'apprends tous les jours » dit-elle encore.

En début d'année, Cécile a eu la joie d'être acceptée comme « membre de la Pépinière » d'Atelier d'Art de France, le syndicat professionnel des Métiers d'Arts. Cette reconnaissance lui a permis de participer pour la première fois au salon « Ob'Art » de Montpellier début avril. On la verra encore cet été au salon « Côté Sud » d'Aix en Provence, au Marché des Potiers de Vallauris, à Anduze, Céret ou Banyuls sur Mer.

Ses créations sont à retrouver aussi à la boutique de l'Office du Tourisme « Made in Mazamet » et bien sûr directement à l'atelier, où Cécile vous accueillera avec plaisir. Mieux vaut passer un coup de fil, pour être sûr de la trouver.

CECILE GASC – CERAMISTE
Saint-Pierre de FRONZE
81200 AIGUEFONDE
Tél : 06.12.59.20.80
mail : ccile.gasc@club-internet.fr
www.arts-de-fronze.fr

ASCENSEURS SAULIERE



Depuis bientôt 50 ans, le nom de SAULIERE est associé à ascenseur. C'est en 1969 que Michel et Monique SAULIERE créent l'entreprise à Mazamet. Ils équipent les usines, hôtels, hôpitaux, lycées, restaurants, grandes entreprises, mairies en ascenseurs et monte-charges. Quelques années plus tard, pour s'agrandir ils s'installent dans la Zone Artisanale du Galinrey à Saint-Alby. Après le décès de Michel SAULIERE en 1997, sa femme avec 5 ouvriers, assure l'intérim pendant 3 ans. En 2000 leur fils Philippe prend les rênes et donne un nouvel élan à la société.

Avec 20 techniciens, il développe le secteur du monte-escalier, droit ou courbe, pour les personnes à mobilité réduite, et les ascenseurs privés. Standard ou sur mesure, ses modèles s'adaptent à tous les types d'escaliers et à toutes les maisons. Conformés aux normes françaises et européennes, ils bénéficient de la certification interne, suivant le référentiel ISO 9001.

Autre point fort développé par Philippe, le dépannage et l'entretien de ses installations dans la journée par des techniciens « maison » SAULIERE, c'est aussi la maintenance de portes et portails électriques pour les maisons de retraite, les lycées... et aussi de barrières automatiques.

L'activité de la société s'étend sur toute la région OCCITANIE. Une de leur dernière réalisation, l'installation de 2 ascenseurs panoramiques dans le dernier hôtel 5 étoiles des Laboratoires FABRE dans la station thermale d'AVENE.

Ets Michel SAULIERE & CIE
SAINT ALBY – BP162 – 81200 MAZAMET CEDEX
Tél : 05.63.61.23.13
Mail : phsauliere@ascenseurs-sauliere.com



Après plusieurs mois de réflexion et de réunions de travail, le Conseil des Sages a finalisé le parcours du Sentier Randonnée Découverte du Patrimoine. Chaque membre du Conseil a pu contribuer à la mise en œuvre du projet en fonction de ses centres d'intérêt et de ses talents. Des recherches historiques pour les uns, le repérage et le traçage pour certains, l'embellissement du village pour d'autres et la réalisation de peintures des divers points remarquables par M. URPI.



La grotte de LACALM



Le lavoir d'AIGUEFONDE



Le lavoir du Pioch



Le temple de CALMON

Une première sortie, qui a eu lieu le 26 février, a permis de tester le parcours.

Le sentier de 13km, d'une durée moyenne de 3h30, permet tout en cheminant de découvrir le patrimoine de la commune : la grotte de LACALM, les lavoirs, le château d'AIGUEFONDE, l'église Sainte Claire, le temple de CALMON, le Puits Sirven...

Ce sentier a été présenté au Comité Départemental de la Randonnée et à l'Office du Tourisme qui ont relevé l'intérêt et l'originalité de cette action. Une démarche de labellisation va être lancée pour le faire connaître et le répertorier.



Le Puits SIRVEN



L'église Sainte Claire

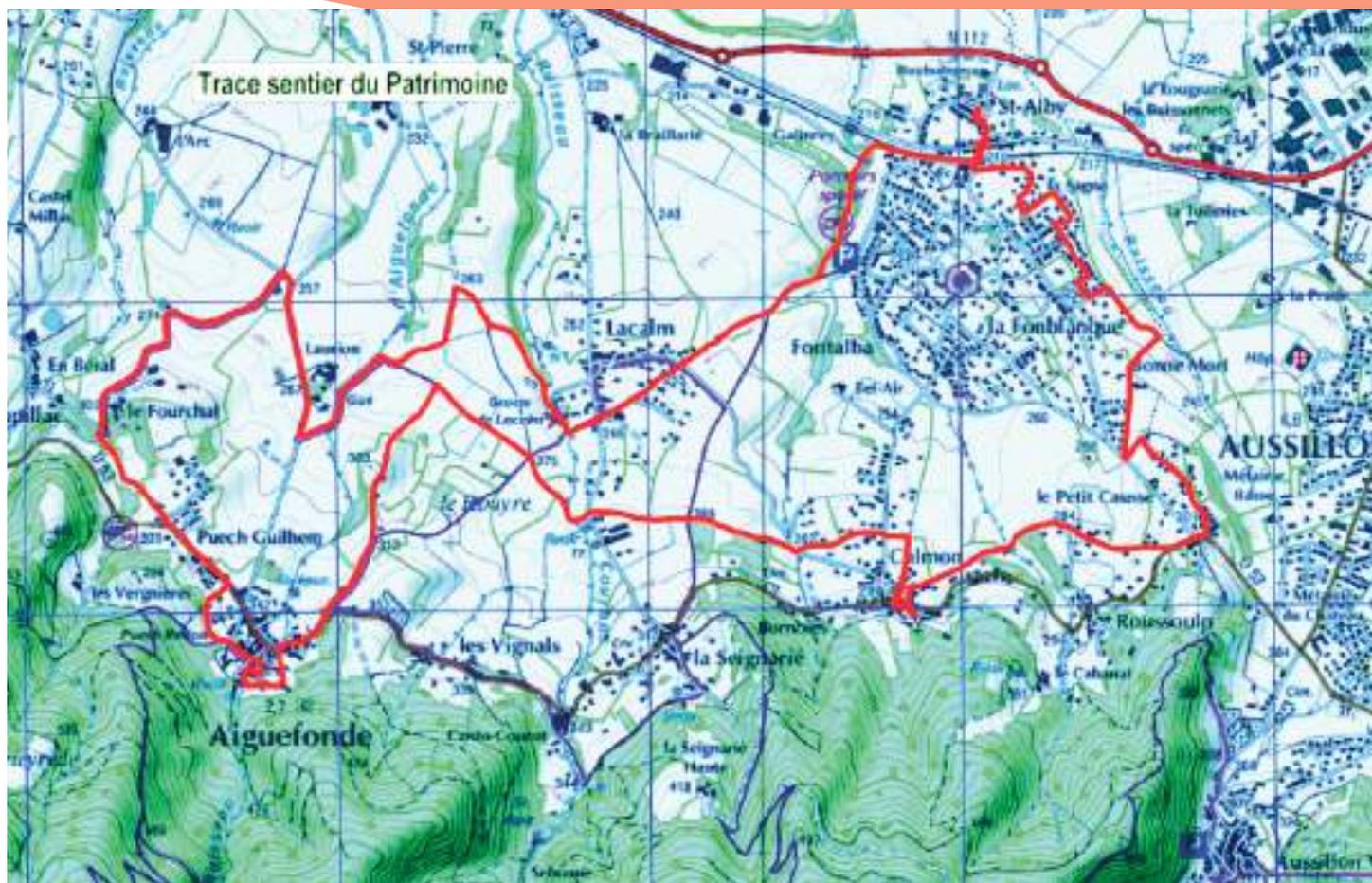


Le château d'AIGUEFONDE

Un petit livret a été conçu par Amélie ZEGHBAB, actuellement en service civique à la mairie, à partir des recherches réalisées par le groupe, pour permettre aux randonneurs d'avoir une première approche historique des différents lieux.

La MJC, quant à elle a mis en place un chantier pendant les vacances où 23 jeunes ont contribué au nettoyage du sentier.

Les écoles de la commune ont été également associées au projet. Les enfants du primaire ont pu découvrir une partie du sentier : les CE2, le 3 mai avec leurs correspondants de l'Hérault, les CP-CE1 le 18 mai. Des membres du Conseil des Sages les ont accompagnés et ont commenté la visite. Les CM1, CM2 le découvriront le 22 juin prochain. Ils collecteront divers déchets sur le parcours qu'ils présenteront ensuite dans des cadres lors de la fête de l'école qui aura lieu le 29 juin. Un acte de sensibilisation à la protection de l'environnement !



Les autres classes de l'école de SAINT-ALBY réaliseront d'autres productions (haïkus, herbiers...) qui seront également présentées à cette occasion. Les élèves de grande et moyenne sections de l'école maternelle de FONTALBA emprunteront d'ici la fin de l'année scolaire une partie du sentier jusqu'à la grotte de LACALM via le pré de Lagarrigue.



Le groupe de reconnaissance au FOURCHAT



Le groupe de reconnaissance au temple de CALMON

Cette nouvelle action citoyenne a permis cette année encore de rapprocher les différentes générations dans la réflexion et la mise en œuvre d'un projet valorisant notre patrimoine tout en sensibilisant l'enfance et la jeunesse à l'intérêt de le préserver.

OPÉRATION FAÇADES

La commune d'Aiguefonde a engagé depuis plusieurs années une démarche de revalorisation des espaces publics avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie des habitants et ce sur l'ensemble des villages et bourgs du territoire. De nombreux aménagements ont déjà été réalisés et se poursuivent aujourd'hui avec le traitement de la traversée du village d'Aiguefonde et l'aménagement de sa place centrale.

Parallèlement, la commune a engagé une action de soutien aux propriétaires de patrimoine bâti qui s'est concrétisée par la mise en place, depuis plusieurs années, d'une aide municipale pour l'amélioration des façades : elle se poursuit actuellement. Il s'agit d'une aide financière, sous forme de subventions, destinée à aider les propriétaires à rénover les façades de leurs immeubles.

Fin 2017, l'opération façades avait déjà généré la réalisation de plus de 100 dossiers pour un montant de travaux de près de 737 000 € et plus de 100 000 € de subventions octroyées. Au delà de cette opération, la municipalité d'Aiguefonde a souhaité la compléter par une action spécifique en vue de la réalisation de bilans thermiques dans l'habitat, également soutenue par une aide municipale. Cette opération marque la volonté de la commune de s'inscrire dans le cadre du développement durable et des économies d'énergie en participant à l'amélioration énergétique dans l'habitat.

Des plaquettes d'information sont à votre disposition en mairie mais vous pouvez également vous renseigner lors des permanences mensuelles chaque 2ème mercredi du mois de 9h30 à 12h00 concernant les conditions d'octroi des subventions ainsi que le montage des dossiers de demande.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Didier Cuquel, chargé de l'animation et du suivi de cette opération. (Tél: 05 63 61 22 59)



SERVICE CIVIQUE



La commune est heureuse d'accueillir Amélie ZEGHBAB, 18 ans en service civique.

Originaire de la commune, elle a fait des études en commerce. Amélie a souhaité faire une pause dans ses études pour s'engager sur une mission en service civique qui porte sur la mobilisation et l'accompagnement des conseils participatifs (« Conseil des sages » et « Conseil Local de la jeunesse ») dans la réflexion, le montage et la mise en place de projets citoyens.

Le but est de permettre aux habitants de participer à des actions d'utilité publique favorisant le «bien vivre ensemble» et d'être acteurs dans la vie de leur commune tout en favorisant le lien social intergénérationnel.

Déjà impliquée dans la mise en place du sentier randonnée patrimoine de la commune, elle fait le lien avec les différents acteurs du projet et a mis en place un livret qui servira de support de présentation.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

FIL'OH ! PREND SON TEMPS



Une information positive, belle, gaie sur la vallée du Thoré ? C'est sur le webzine (magazine sur Internet) Fil'Oh ! (www.filoh.fr) que vous la trouverez. Mais attention, pas n'importe quelle information !

Depuis février 2016, quatre puis cinq filles ont décidé de donner une autre image de la vallée qu'elles ont adoptée... ou qui les a adoptées ? Autour d'une thématique différente à chaque fois (le quartier, le mouvement, la matière), elles réfléchissent à des articles, organisent des ateliers avec d'autres associations sur la thématique du moment, invitent chacun à participer

au webzine. Car l'idée n'est pas de rester seules dans leur coin avec leurs initiatives. Mais de tisser du lien par tous les moyens... et pas que par le web (expos, organisation de buvette, événementiels...).

Vous pourrez découvrir du 11 juin au 6 juillet, en mairie d'Aiguefonde, des extraits du webzine n°4 sur la thématique du temps sous toutes ses formes : le temps qui passe, le temps qu'il fait, les emplois du temps dans chaque profession... Venez d'ailleurs rencontrer Aurélie, Sophie, Sophie et Julie au cours du vernissage de l'exposition le 15 Juin à 19h.

Participez aussi au webzine n°5 sur le thème de « Au-delà des murs ». Rens. www.filoh.fr

NON AUX PESTICIDES, OUI À L'ACTION CITOYENNE



La conférence de Fabrice Joubert, introduite par le maire d'Aussillon Bernard Escudier, a lancé, ce mardi 15 mai à la salle Costis, la campagne intercommunale « Non aux pesticides, oui à l'action citoyenne. » En présence d'élus et d'habitants de l'agglomération, le technicien du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) a donc longuement évoqué l'horizon du « zéro phyto ». L'abandon des glyphosates (herbicides d'origine chimique) est une obligation pour les collectivités locales depuis 2017. Elle le sera pour les particuliers en 2019 (et pour les agriculteurs en 2025). De fait, sans produits de substitution, communes et habitants devront s'adapter à la nouvelle donne. Fabrice Joubert a livré quelques pistes de pratiques nouvelles plus écologiques : éco-pâturages de grandes parcelles, diversification, associations de plantes dans les potagers, désherbants naturels, paillage, binage... Il a également rappelé la nocivité des produits phytosanitaires pour, non seulement les sols, les nappes, l'air, mais, surtout, pour les êtres humains qui y sont exposés. « Il faut apprendre, martelait Fabrice Joubert, à voir les plantes différemment. L'herbe folle ce n'est pas sale, contrairement aux pesticides. J'encourage les citoyens à entretenir leurs pas de porte, à les fleurir éventuellement. » Autant de choses que les collectivités, en l'absence de solution miracle, écologique et peu onéreuse, ne sont plus en mesure de réaliser. Pour approfondir le sujet, Fabrice Joubert a conseillé la lecture du livre : « Les poireaux préfèrent les fraises. »

Les communes participantes : Aiguefonde, Aussillon, Bout-du-Pont de l'Arn, Caucalières, Mazamet, Payrin-Augmontel et Pont-de l'Arn.

BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON

Le Basket Club Mazamet Aussillon est une association sportive du bassin mazamétain qui regroupe 88 licenciés cette saison, dont 15 domiciliés sur la commune. Le club se compose de trois équipes mixtes en mini-basket (U7, U9, U11), trois équipes masculines (U15, U20 et sénior), une équipe sénior féminine et d'une équipe loisir mixte.



La commune met chaque année à disposition les installations du complexe sportif Alain Guiraud pour les entrainements en semaine, ainsi que pour notre loto annuel. Cette saison, nous avons bénéficié de la salle le week-end de Pâques pour l'organisation de notre tournoi loisir. Nous avons également pu disputer trois matchs

de championnat (au sec et au chaud!) alors que la petite salle de Bonbecombe était impraticable en raison des fortes pluies. En collaboration avec Kamel et Benoit, nous avons organisé pour la MJC deux séances d'initiation au basket 3x3 pour les jeunes pendant les vacances scolaires de Noël et Pâques. Une autre journée est prévue pour le mois de juillet. En collaboration avec Pauline Ginestet chargée du Sport Santé Bien Etre dans le Tarn, nous avons utilisé la salle de Fontalba les 15 et 22 Mai pour une initiation basket pour des personnes réfugiées, logées au CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile) de la résidence Foch à Mazamet. Le bureau du BCMA remercie la municipalité d'Aiguefonde pour la mise à disposition de la salle et le personnel municipal pour sa disponibilité, contribuant à la réussite de nos manifestations.

Pour le Basket Club Mazamet Aussillon
Frédéric Vigroux Co-président.

CLIN D'ŒIL À NOS VOISINS



La Parlotte, café associatif et culturel, vous accueille depuis le 22 mai dans l'ancienne école d'AUSSILLON village.

Il est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le vendredi jusqu'à 23h avec animations (jeux de société, concerts, expositions...) et tapas.

Convivialité, échanges, rencontres sont les objectifs de cette nouvelle association «L'auberge espagnole»

Renseignements sur place.
laparlotte.association@gmail.com

ROTARY CLUB

DIMANCHE 24 JUN 2018 - DÈS 9H

Autour du Lac

DES MONTAGNÈS DE MAZAMET

★★★ MARCHEZ CONTRE LES MALADIES DU CERVEAU ★★★

www.autourdulac.org

Sponsors: Gascogne, Mazamet, E.Leclerc, VIDAL DÉMOLITION, Rotary MAZAMET Montagne Noire



TOUTE DEMANDE CONCERNANT LES CARTES GRISES ET LES PERMIS DE CONDUIRE S'EFFECTUE UNIQUEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE

7J/7 24H/24

PAR INTERNET, GRATUITEMENT, SUR CES SITES OFFICIELS

www.demarches.interieur.gouv.fr
www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
www.service-public.gouv.fr
www.ants.gouv.fr

**ET POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
*PAR TÉLÉPHONE**

au 3939 ou au 0810 901 041 (centre de contact citoyen de l'ANTS)

***PAR COURRIEL**

Formulaire de contact de l'ANTS (www.ants.gouv.fr)

***AUPRÈS DES POINTS NUMÉRIQUES** déployés dans le département

MOTS CROISÉS SPÉCIAL AIGUEFONDE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1			■					■					■		
2			■			■							■		
3				■	■		■			■			■		
4															
5		■						■			■		■		■
6							■								
7				■										■	
8				■	■								■		
9			■			■									
10															■
11		■			■										
12							■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	■				■								■		
14								■					■		
15						■							■		

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

HORIZONTAL : 1 - bl - cogs - puis - ca 2 - le - pc - aronde - al - 3 - ans - il - mur 4 - sarratibyggeoise - 5 - ringa - va - 6 - Nevada - Gallirey - 7 - nies - ale - to - 8 - Eon - mjets - usa - 9 - ma - ma - 10 - Eudes - gants - si - 11 - em - gites - Sor - 12 - Temple - eau - 13 - mal - rasons - Lee - 14 - Guilhem - Lot - pic - 15 - renc - evasée - ni.

VERTICAL : A - blasonnement - gr - B - lena - eloua - emue - C - Sirven - demâin - D - cp - nias - rempila - E - oc - ind - us - HC - F - Lactalim - gere - G - sa - la - usal - ame - H - nb - galantes - I - polivalente - ola - J - un - galités - nos - K - idée - ses - este - L - se - oint - sa - M - mi - Roussouip - N - caussé - soir - ein - O - aire - Yvan - pech.

HORIZONTAL

1 - Multiplié par 2 - trois fois plus nombreux sur le blason de Mazamet que sur celui d'Aiguefonde - ensuite - démonstratif - 2 - Article - initiales d'un parti politique hexagonal - autre nom de l'hirondelle - paresseux absent de la Montagne Noire - 3 - L'amicale bouliste en a quatre-vingt - personnel masculin - à point - 4 - Habitante d'un village de notre commune - 5 - Passa à nouvelle eau - sied - 6 - Etat de la bannière étoilée - zone d'activité aiguefondaise - 7 - Réfutes - bière Anglaise - entrée de Toulouse - 8 - Chevalier ou.. chevalière de Louis XV - s'en revenaient à Caucalières chargés comme des ... ânes ! - notre club de foot (initiales) - 9 - Possessif féminin - le Thoré près de sa source - de pair avec la sobriété - certain fait l'âne pour en avoir - 10 - Roi de France du IXe siècle - pilier - note ou conjonction - 11 - Début d'embryon - refuges - il arrose Durfort - 12 - Calmon en possède un - liquide - 13 - Nois agit il y a 50 ans - importunons - général sudiste - 14 - Pechaiguefondais - arrose Cahors en Quercy - celui de Nore culmine à plus de 1200 m. 15 - Mourir à contre-sens (fam) - élargie - lettres de Noailhac.

VERTICAL

A - Vert, jaune, rouge pour celui d'Aiguefonde - chemin pour marcheurs aguerris (init.) - B - Veste prussienne - voyelles de Yougoslavie - troublée - C - Un puits maudit pour cette famille - avenir immédiat - C - Pour candidats à la lecture (init.) - n'avouas pas - repris du service - E - Oui de chez nous - prélevées sur la dent - coutumes - grande Ecole (init.) - F - Grotte locale - administre - G - Autre possessif féminin - le chef d'orchestre le donne - les reins l'éliminent - plus d'une à Aiguefonde (près de 3000!) - H - Dans le chéquier (init.) - courtoises, empressées - I - Telle la salle de Fontalba - mouvement de foule en tribune - J - Début de série - celles des rois contiennent des fèves - possessif pluriel - K - Peut être neuve ou ... reçue - encore un possessif (plur.) - ville italienne de Vénétie - L - Réfléchi - consacré - entrée du samedi - M - Note - a son laivair dans la commune - N - Chemin d'Aupillac, il lèche les flancs de la Montagne Noire - fin de journée - un germanique - O - Nid d'aigle - le Terrible - pioch dit-on aussi à Castres.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018 : RAPPORT SUCCINCT

Décision de supprimer la régie de recette relative à l'encaissement de la taxe de séjour, à compter du 1er janvier 2018 mettant fin à la convention du 23/10/2009.

Décision de louer un appartement de type T3, situé 1 rue de la Source à Aiguefonde, à Mme Jessica MARQUE, à compter du 1er février 2018 et de signer le contrat de bail de trois ans.

Décision de confier à la SAS GASTON Frères située ZI de Bonbecombe, 10 rue du Bâtiment – 81200 MAZAMET, les travaux d'isolation thermique par l'extérieur et d'isolation des combles, au centre de loisirs « la ruche » à Aiguefonde, comme détaillés ci-dessous :

- * Isolation thermique par l'extérieur : 20 137.25 € HT
- * Isolation des combles : 1 680.00 € HT
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de l'exercice - chapitre 23.

Décision de modifier et d'accepter à compter du 12/02/2018 :

- * le changement d'entité de l'entreprise SRA SAVAC par la SA SUEZ RV OSIS SUD EST
- * le forfait de la vidange des fosses à 85.78 € HT et le forfait de l'assainissement collectif à 940 €/trimestre
 - de reconduire le contrat pour 6 mois à compter du 12/02/2018
 - de signer l'avenant correspondant.

Décision d'accepter et de signer l'avenant financier 2018 avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Midi-Pyrénées, dont le siège social est situé au 153, Chemin de la Salade Ponsan à Toulouse. Cet avenant a pour objet la modification des articles 5 et 6 de la convention initiale du 14 avril 2016, selon détail ci-dessous :

- Article 5 : Participation financière

Cette subvention est fixée à 48 532 € pour 2018 contre 47 734 en 2017.

Il a été décidé de ne pas facturer la totalité du coût liée à la coordination de structure (5 580€).

Pour l'exercice 2018, la fédération maintient sa participation à 50% de ce montant (2 470€).

- Article 6 : Modalités de versement

La commune d'Aiguefonde versera la subvention trimestriellement à réception des appels de fonds de la FRMJC.

Décision de confier à la SARL Géo Sud-Ouest dont le siège social est situé ZAC du Causse – Espace d'Entreprises - 81100 CASTRES, le relevé topographique de la traversée de Saint-Alby, commune d'Aiguefonde, pour un montant HT de 700.00€ soit TTC 840.00 €.

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice - chapitre 23.

Approbation des Compte de gestion et Compte administratif 2017 du Budget Principal

Le compte administratif de l'exercice 2017 du budget

principal est approuvé par le conseil aux montants suivants :

SECTION	Résultat 2016	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
FONCTIONNEMENT	763 967.68 €	375 980.96 €	1 139 948.64 €
INVESTISSEMENT	- 230 863.25 €	17 261.21 €	- 213 602.04 €

Approbation du Budget Primitif 2018 de la Commune

Vu le CGCT, Vu le projet de budget primitif 2018, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Adopte la reprise au Budget Primitif de la Commune des restes à réaliser et des résultats de l'exercice précédent après le vote des comptes administratifs respectifs,

- Approuve le Budget Primitif 2018 de la Commune arrêté comme suit :

- *En dépenses de fonctionnement à la somme de 1 843 200.00 €
- *En recettes de fonctionnement à la somme de 2 507 587.55 €
- *En dépenses et recettes d'investissement à la somme de 1 671 261.09 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le taux des contributions directes de l'année 2018 au même niveau qu'en 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer les taux des contributions directes 2018 inchangé comme suit:

- * Taxe d'habitation : 8,68 %
- * Taxe foncière (bâti): 20,94 %
- * Taxe foncière (non bâti): 102,96 %

Tarifs communaux 2018

Les différents tarifs communaux sont inchangés et renouvelés à compter du 1er mai 2018 :

Tarifs divers :

- * Tracto-pelle avec chauffeur : 40 €/heure
- * Main d'œuvre : 17 €/heure
- * Prêt de tables : (gratuit les deux premières fois) et 100 € à partir d'un troisième prêt dans l'année

Cimetières :

Concessions Simples		Concessions Doubles	
- Cinquantenaire	275 €	- Cinquantenaire	510 €
- Perpétuelle	400 €	- Perpétuelle	700 €
Creusement de fosse : 120 €			
Colombarium			
- Cinquantenaire	: 300 €		
- Perpétuel	: 400 €		
Creusement pour urne (pleine terre) : 50 €			
- Ouverture/Fermeture de case	: 20 €		
Redevance communale pour exhumation			
- Exhumation pleine terre	: 250 €		
- Exhumation urne	: 50 €		

Attribution des subventions aux associations année 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (13 voix POUR et 4 abstentions) :

- Décide l'attribution pour l'exercice 2018 des subventions aux associations dont la liste figure en annexe, pour un montant global de 104 600.00 €.

	Votées 2018
ADACEM	80.00 €
ADAR Sce Aides à Domicile	1 300.00 €
AMICALE BOULISTE	100.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	120.00 €
AMICALE PHILATHELIQUE MAZAMETAINE	50.00 €
AMMAC (Asso. des marins et marins anciens combattants)	50.00 €
ASS. AUPRES DE MON ARBRE	110.00 €
ASSO BIBLIOTHEQUE PAYRIN	100.00 €
ASS. COURIR ENSEMBLE AIGUEFONDE	350.00 €
ASS. D'ORNITHOLOGIE DE LA MONTAGNE NOIRE	50.00 €
ASS. ESPOIRS EQUESTRES	80.00 €
ASS. FOPAC (ancien CPG ET CATM)	50.00 €
ASS. GYM TONIQUE FONTALBA	50.00 €
ASS. JEUNES SAPEURS POMPIERS	150.00 €
ASS. LE LAURIER ROSE (Purpan)	100.00 €
ASS. ENTRAIDE TARNAISE (ancien Petits Frères des Pauvres)	100.00 €
ASS. PASS AGES- (Résidence Foch)	300.00 €
AAPPMA Mazamet-Aussillon	180.00 €
ASS. J'M LIRE	80.00 €
ASS. RANDONNEES PEDESTRES	130.00 €
ASS. RESTOS DU COEUR	800.00 €
ASS. SPORTIVE CITE SCOLAIRE DE MZT	150.00 €
ASS. SPORTIVE COLLEGE MARCEL PAGNOL	200.00 €
ASS.LOS PITCHOUNETS	160.00 €
BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON	150.00 €
CASH (Centre d'accueil et soutien des malades et handicapés) Les Buissonnets	80.00 €
CONVIVAGE TARN	520.65 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	120.00 €
CLUB CARPE MONTAGNE NOIRE	120.00 €
CLUB DE TIR MONTAGNE NOIRE PAYRIN AUGMONTEL	100.00 €
CLUB DE L'AMITIE ST ALBY	150.00 €
CLUB DU BOUTON D'OR	150.00 €
CLUB NAUTIQUE MAZAMET AUSSILLON	500.00 €
Comité MAFNACA	50.00 €
CROIX ROUGE MAZAMET	110.00 €
ECURIE MONTAGNE NOIRE	250.00 €
F. O. L. DU TARN	80.00 €
CLCV	80.00 €
FOYER DE CALMON	1 200.00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF MARCEL PAGNOL	50.00 €
JUDO CLUB AUSSILLONNAIS	80.00 €
JUDO CLUB MAZAMET	80.00 €
LES SAISONS DE LA VALLEE	180.00 €
L'HAUTPOULOISE	250.00 €

MAMRE	100.00 €
MAZAMET PLONGEE	100.00 €
Médecins du Monde	100.00 €
MJC AIGUEFONDE	2 200.00 €
MJC Centre de Loisirs	1 220.00 €
MOTO CLUB MAZAMETAINE	50.00 €
O.M.A.A.J	2 500.00 €
O.M.A.A.J. Section fête	1 500.00 €
RCAM XIII	250.00 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	100.00 €
SNAAG (Sté Nationale des anciens et des amis de la gendarmerie)	100.00 €
SPORTING CLUB MAZAMETAINE	250.00 €
STE DE CHASSE	400.00 €
STE DE PETANQUE	100.00 €
TENNIS CLUB AIGUEFONDE	100.00 €
TRESORERIE MUTUELLE DU TRESOR	15.00 €
UNION ASS HUMANIT. ET CARITATIVES (épicerie sociale)	450.00 €
UNION SPORTIVE AIGUEFONDE	4 500.00 €
UVM	180.00 €
	Votées 2018
VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	150.00 €
VTT CLUB MAZAMET MONTAGNE NOIRE	150.00 €
Divers (MONTANT NON ENCORE ATTRIBUE)	8 284.35 €
Subventions exceptionnelles	Votées 2018
ASSO SPORTIVE Lycée Hôtelier de Mazamet	100.00 €
JEUNES AGRICULTEURS DE L'AUTAN (Finale Départementale de labour)	100.00 €
RONDE AIGUEFONDAISE (10 ans)	350.00 €
MAJORETTES MONTAGNE NOIRE (Championnat de France)	60.00 €
MJC AIGUEFONDE	2 000.00 €
AMMAC Centenaire Guerre 14-18	300.00 €
Rénovation Locaux EMMAUS	150.00 €
SOUS TOTAL 1	35 000.00 €

AUTRES SUBVENTIONS	Votées 2018
AIDE AUX JEUNES POUR LES FORMATIONS BAFA (brevet aptitude à l'animation)	500.00 €
PARTICIPATION AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	936.00 €
OFFICE DU TOURISME (reversement taxe de séjour)	1 000.00 €
MJC (ALAE) y compris acompte déjà alloué	30 000.00 €
CRECHE LES BAMBINS D'AUTAN y compris acompte déjà alloué	34 600.00 €
ASS. PAUSE FAMILLES – relai assistantes maternelles	2 564.00 €
SOUS-TOTAL 2	69 600.00 €
TOTAL GENERAL (1+2)	104 600.00 €

Renouvellement convention opération «façades et bilans thermiques» pour l'année 2018

Le Conseil Municipal d'Aiguefonde, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de renouveler l'opération «façades et bilans thermiques» sur la Commune pour l'année 2018.

- Approuve la convention de suivi d'animation et de conseil ci-annexée, entre la Commune d'Aiguefonde et CITY Consultant représenté par M. Didier CUQUEL, dont le siège est situé 1 rue Eugène Lérès - 81100

CONSEILS MUNICIPAUX

CASTRES, fixant la participation de la Commune à 3 420 € HT soit 4 104 € TTC pour 2018.

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention
Le Conseil Municipal **décide** d'accorder l'aide aux «rénovations de façades» pour un montant de 972 € comme indiqué ci-dessous.

NOM, Prénom, Adresse	Travaux	Subvention
ASSÉMAT Michel - 12 rue des Alpilles La Seignarié -Aiguefonde	11 120 €	972 €

Commission d'appel d'offres – Nouvelle désignation suite à démission d'un membre

Par délibération du 4 avril 2014, le conseil municipal a procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent pour la durée du mandat comme suit:

- M. José ROMERO, titulaire - M. Nicolas LEROUX, suppléant
- M. Alain NORKOWSKI, titulaire - Mme M.F. BLANC, suppléante
- M. Brice AZÉMA, titulaire - M. Jean-Pierre CLARENC, suppléant
Monsieur Brice AZÉMA, membre titulaire a souhaité pour des raisons personnelles démissionner de la commission, Il convient donc de procéder à une nouvelle désignation des membres de cette commission.

Membre titulaire sortant : M. Brice AZÉMA
Membre suppléant proposé: M. Rolan SEGONNE

Sont proposés :

Titulaires :
- M. José ROMÉRO
- M. Alain NORKOWSKI
- **M. Nicolas LEROUX**

Suppléants :
- Mme Marie-Françoise BLANC
- M. Jean-Pierre CLARENC
- **M. Rolan SEGONNE**

- Conformément au CGCT, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a procédé à une nouvelle élection des membres de la Commission d'Appel d'offres à caractère permanent pour la durée du mandat sous la Présidence de M. Vincent GAREL, Maire comme proposé.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2014-013 ayant le même objet.

Commission MAPA-nouvelle désignation suite à démission d'un membre

Vu la délibération 2014-014 du 4 avril 2014, M. Brice AZÉMA, membre titulaire, ayant souhaité démissionner de la commission MAPA, Monsieur le Maire propose de procéder à une nouvelle désignation des membres de cette commission.

Cette commission étant chargée d'analyser et préparer, pour les marchés de travaux, fournitures et services passés sous forme de MAPA, la ou les offres économiquement les plus avantageuses;

Membre titulaire sortant : M. Brice AZÉMA
Membre suppléant proposé: M. Rolan SEGONNE

Sont proposés :

Titulaires :
- M. José ROMÉRO
- M. Alain NORKOWSKI
- **M. Nicolas LEROUX**

Suppléants :
- Mme Marie-Françoise BLANC
- M. Jean-Pierre CLARENC
- **M. Rolan SEGONNE**

- Conformément au CGCT, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a procédé à une nouvelle élection des membres de la Commission MAPA à caractère permanent pour la durée du mandat sous la Présidence de M. Vincent GAREL,

Maire comme proposé.

- Précise que seront convoqués aux réunions de la commission MAPA, à titre consultatif :
- le ou les techniciens qui auront travaillé sur le projet ;
- le directeur général des services et/ou un collaborateur compétent dans le domaine des marchés publics.
Cette délibération annule et remplace la délibération 2014-014 ayant le même objet.

Travaux de dissimulation de réseaux en régime urbain - rue du Pont et rue du Gué (P25 ANDRE JEAN) - 81200 Aiguefonde

M. le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) a mis en place un programme annuel de dissimulation de réseau des communes en régime urbain.

Chaque année le SDET réalise des travaux pour le compte des collectivités qui participent à hauteur de 60% de l'estimation du montant HT.

Monsieur le Maire a fait appel au service technique du SDET pour étudier l'affaire référencée ci-dessous : «Dissimulation rue du Pont et rue du Gué (P25 ANDRE JEAN)»

Après une visite sur le terrain et l'étude du projet, il s'avère que le montant estimatif de l'opération est de 40 000 € HT, maîtrise d'œuvre comprise. La participation de la commune s'élève donc à 24 000 € HT, soit 60% du montant HT des travaux.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner son aval au SDET pour réaliser cette opération. Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la proposition qui lui est faite,
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération,
- Dit que les crédits sont prévus au BP 2018 de la commune-chapitre 20.

Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique - rue du Pont et rue du Gué (P25 ANDRE JEAN) - 81200 Aiguefonde

Monsieur le Maire indique qu'au sens de l'article 4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) exerce en lieu et place des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'affaire «Dissimulation rue du Pont et rue du Gué (P25 ANDRE JEAN)», suite à visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 12 000,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la proposition qui lui est faite,
- Autorise son Maire à effectuer toutes les démarches

nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération,

- Dit que les crédits sont prévus au BP 2018 de la commune-chapitre 20.

Approbation des Compte de gestion et Compte administratif 2017 du Service de l'Eau de la Commune d'Aiguefonde

Le compte administratif de l'exercice 2017 du service de l'eau est approuvé par le conseil aux montants suivants :

SECTION	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
FONCTIONNEMENT	/	921.46 €	921.46 €
INVESTISSEMENT	- 7 696.34 €	-58 789.12 €	-66 485.46 €

Il n'y a pas de restes à réaliser en section d'investissement

Approbation des Compte de gestion et Compte administratif 2017 du Service Assainissement de la Commune d'Aiguefonde

Le compte administratif de l'exercice 2017 du service assainissement est approuvé par le conseil aux montants suivants :

SECTION	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
FONCTIONNEMENT	128 218.77 €	-28 647.58 €	99 571.19 €
INVESTISSEMENT	-248.63 €	-79 473.46 €	-79 722.09 €

Il n'y a pas de restes à réaliser en section d'investissement

Approbation des Budgets Primitifs 2018 des Services de l'Eau et de l'Assainissement de la Commune d'Aiguefonde

Vu le CGCT, Vu les projets de budgets primitifs 2018, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte la reprise au Budgets Primitifs des services annexes de l'eau et de l'Assainissement des restes à réaliser et des résultats de l'exercice précédent après le vote des comptes administratifs respectifs,
- Approuve le Budget Primitif 2018 des services annexes de l'eau et de l'Assainissement arrêtés comme suit :

Service de l'Eau :

- En dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 326 800.00 €
- En dépenses et recettes d'investissement à la somme de 160 000.00 €

Service de l'Assainissement :

- En dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 103 849.10 €
- En dépenses et recettes d'investissement à la somme de 104 156.09 €

Décision d'alimentation d'eau destinée à la consommation humaine auprès du SIVAT

Depuis 2016 la commune a rencontré des problèmes sur sa station de production d'eau potable alimentée par le ruisseau de Courbas (eau de surface) qui a subi de nombreuses périodes d'étiage. Ces épisodes de

plus en plus sévères ont provoqué des difficultés pour maintenir les objectifs de qualité.

En décembre 2017 l'ARS du Tarn (délégation départementale du Tarn-Santé-Environnement) nous a donné 6 mois pour prendre une décision.

Face aux coûts estimatifs des travaux (entre 700 000 € et 1 M d'euros) relatifs à la rénovation de la station et face aux incertitudes liées à la ressource en eau brute (pointées par l'ARS), il est proposé de poursuivre l'alimentation auprès du SIVAT (syndicat intercommunal des vallées de l'Arnette et du Thoré).

Depuis cette année, l'alimentation de la commune se fait exclusivement à partir de l'interconnexion avec le syndicat intercommunal des vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

* la pérennisation de l'interconnexion avec le SIVAT en achetant de l'eau en gros et en abandonnant la ressource communale et la station de traitement à compter du 1er mai 2018.

* D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette augmentation.

Tarif de l'eau au 01/08/2018

Le budget du service de l'eau potable est un budget annexe qui selon la loi doit être financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial. Il est donc soumis au principe d'équilibre budgétaire, il appartient à l'usager d'assurer à titre principal le financement du service par le biais de la redevance.

Ainsi depuis cette année, l'alimentation de la commune se fait exclusivement à partir de l'interconnexion avec le syndicat intercommunal des vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT). Le tarif de vente en gros est fixé par le vendeur et impacte directement l'équilibre du service.

Ce qui a eu pour conséquence d'augmenter fortement les charges d'exploitation.

A l'inverse le volume d'eau facturé connaît une stagnation en raison de la baisse de la population et d'une gestion économe de consommation d'eau par les usagers.

La combinaison de ces éléments et le tarif du m³ inchangé depuis 10 ans ne permettent plus d'équilibrer le budget.

En 2017 et 2018, la commune est intervenue afin d'équilibrer ce service.

En conséquence il est indispensable d'envisager une augmentation du prix de l'eau.

Vu le CGCT

Considérant la nécessité d'équilibrer le budget annexe de l'eau potable,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

* De fixer comme suit les redevances du service de l'eau à compter du 01/08/2018 :

CONSEILS MUNICIPAUX

Intitulé	Tarif antérieur	Nouveau tarif
Redevance liée à l'abonnement au service (part fixe par compteur)		
Abonnement – par an	27 €	40 €
Redevance liée aux m³ consommés (par variable)		
Consommation – en m ³	1.03 €	1.35 €

* D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette augmentation.

Fixation tarifs assainissement au 01/08/2018

Les tarifs communaux du service de l'assainissement, sont inchangés aux montants suivants :

- consommation : (par mètre cube)
* redevance collecte assainissement (R1): **0,32 €**

- forfait assainissement individuel (spanc) :

< 100 m³ : 45 €

> 100 m³ : 55 €

À ces tarifs, il convient d'ajouter la redevance de pollution domestique (0,33 €/m³) et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (0,25 €/m³) fixées chaque année par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

La participation pour le raccordement au réseau d'assainissement est inchangée : soit un montant de 1 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'approuver les tarifs détaillés ci-dessus à partir du 01/08/2018.

Approbation de la convention entre le SIVAT et la Commune d'Aiguefonde pour l'achat d'eau en gros

Dans un souci d'uniformisation, le SIVAT a souhaité mettre à jour la convention en signant un nouveau contrat. Tous les éléments de la précédente convention, y compris celui de la vente d'eau à la commune de Caucalières, ont été conservés. Le mode de révision annuel du prix est également inchangé.

Monsieur le Maire précise que la convention a pour objet de définir les modalités techniques, administratives et financières de la fourniture d'eau potable entre le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT) et la Commune d'Aiguefonde. Elle annule et remplace la convention en date du 28 mai 1990 et ses avenants n° 1 et n° 2.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture de la convention, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Approuve les termes de la convention relative à la fourniture d'eau entre le SIVAT et la Commune d'Aiguefonde, pour un tarif de 0.60 € HT le m³ pour 2018. Le prix de vente d'eau en gros sera révisé annuellement.

Cette convention prendra effet à sa date de signature pour une durée de 10 ans, reconduite tacitement par période de 5 ans.

• Autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces qui se rapporteront à l'exécution de ladite convention.

Tableau des effectifs au 01/01/2018

Le conseil municipal ayant pris connaissance du tableau ci-dessous, à l'unanimité Approuve le tableau des effectifs de la Commune d'Aiguefonde au 01/01/2018.

Grades ou Emplois	Catégorie	Effectifs budget ETP		Effectifs pourvus ETP	
		Dont TC	Dont TNC	Tit	Non Tit
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché principal	A	1	0	1	0
Rédacteur	B	1	0	1	0
Adjoint administratif ppal 2° cl.	C	2	0	2	0
Total filière Administrative		4	0	4	0
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique	C	1	1.94	2.94	0
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	0
Adjoint technique ppal 2° cl	C	5	0	5	0
Technicien	B	1	0	1	0
Total filière Technique		9	2.73	10.94	0
FILIERE SOCIALE					
Agent spéc. ppal 1° cl écoles mat.	C	0	0.79	0.79	0
Agent spéc. ppal 2° cl écoles mat.	C	0	1.68	1.68	0
Total filière Sociale		0	2.47	2.47	0
FILIERE SPORTIVE					
Educateur APS	B	1	0	1	0
Total filière Sportive		1	0	1	0
		14	4.41	18.41	0

Création d'emplois saisonniers – été 2018

Considérant qu'en raison des congés d'été du personnel municipal, il y a lieu de créer des emplois saisonniers, le conseil municipal décide de créer 6 emplois saisonniers, à temps complet, d'une durée de 3 semaines chacun.

Suppression d'un poste de technicien et ouverture d'un poste de technicien ppal 2ème classe

Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent, suite à sa réussite à l'examen professionnel, le Conseil Municipal décide la fermeture d'un poste de technicien, à temps complet et l'ouverture d'un poste de technicien ppal 2ème classe à temps complet, indice brut début de carrière 377, indice brut fin de carrière 631.

Suppression de 3 postes (adjoint tech. ppal 2ème C, adjoint adm. ppal 2ème C, rédacteur) et ouverture de 3 postes (Adjoint tech. ppal 1ère C, Adjoint adm. ppal 1ère C, rédacteur ppal 2ème C).

Pour tenir compte de l'évolution des missions assurées par trois agents, le conseil municipal approuve les changements ci-dessus.

AGENDA



8, 9 ET 10 JUIN FÊTE D'AIGUEFONDE

DU 11 JUIN AU 6 JUILLET EXPOSITION « WEBZINE N°4 »

visible aux heures d'ouverture du secrétariat.
Vernissage le 15 juin - 19h
Salle du Conseil – Mairie d'AIGUEFONDE

VENDREDI 22 JUIN SOIRÉE « POÉSIE »

Bernard SENEGAS vous invite à découvrir son recueil
« PHILO ou Philographie des sentiments » et quelques
autres poèmes.
21h - Salle associative – CALMON – Entrée libre

SAMEDI 23 JUIN

THÉÂTRE : « PAS DE VACANÇAS PER LA LOUISETA »
PAR LA TROUPE « LOS DEL GANOUBRE »
21h – salle associative – CALMON - 7 €

DIMANCHE 24 JUIN

« UN PAS POUR LA SANTÉ »
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « SPIRALE »
Marche de QI GONG de santé - Pré de La Garrigue – 10h
à 12h - Ouvert à tous.

JEUDI 28 JUIN

RÉUNION PUBLIQUE
Budget et projets 2018 - Point d'étape du mandat.
20h30 – Salle du Conseil- Mairie d'AIGUEFONDE

VENDREDI 13 JUILLET

19H30 : PIQUE-NIQUE
21H : BAL POPULAIRE ANIMÉ PAR
OLIVIER ET ANABELA SIGUIERY
Place de St ALBY

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

DE 14H À 18H : FÊTE DU SPORT INTERCOMMUNALE
Parc des Sports de PONT de l'ARN

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

DE 14H À 19H
OUVERTURE DU PARC DU CHÂTEAU D'AIGUEFONDE
INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS ET
DE LA PLACE D'AIGUEFONDE À 19H
POT DE L'AMITIÉ ANIMÉ PAR « LES JAZZITES »

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU PATRIMOINE : OUVERTURE DU PARC
DU CHÂTEAU D' AIGUEFONDE
de 10h à 18h

DU 12 AU 16 OCTOBRE

« PETITS BONHEURS D'AUTOMNE »
CALMON



Aigüefonde en Fête

8
9
10
J
U
I
N

VENDREDI 8

22H - Soirée animée par



SAMEDI 9

14H30 - Animation pour enfants de 6 à 12 ans
2€/enfants gouter offert.



18H30 - BAR à BIERES
ambiance BANDAS



22H - Concert du groupe



DIMANCHE 10

13H30 - Ouverture des inscriptions pour le concours de pétanque en doublette sur la place du village - 8€ / équipe
18H Remise des récompenses (Nombreux Lots)

18H30 - Apéritif et repas **TRUFFADE** 14 €/adulte
Réservation au 06.46.73.19.57. 7 €/enfant (- de 10ans)

Animé par **DOUBLE JE**

